

Conditions de promotion au degré primaire au Tessin (année scolaire 2025-2026)

Canton	École enfantine (1 ^H -2 ^H)	Degré primaire Cycle 1 (3 ^H -4 ^H)	Degré primaire Cycle 2 (5 ^H -7 ^H)	Remarques
TI	✓	✓ Fin de la 4 ^e année : atteintes des compétences fondamentales.	✓ Fin de la 7 ^e année : atteintes des compétences fondamentales.	La décision de non promotion à l'intérieur d'un cycle, prise par l'enseignant·e, doit être validée par la direction après discussion avec les parents.

✓ : Les élèves passent à l'année scolaire suivante indépendamment de leurs résultats, sauf cas exceptionnels gérés au sein des établissements.

Source : Documents cantonaux officiels.

Réalisation du tableau : Institut de recherche et de documentation pédagogique (2025).